

## Résumé

### Programme de maîtrise en sciences de l'activité physique

Février 2022

#### Description sommaire du programme

S'adressant essentiellement aux personnes détentrices d'un grade de premier cycle en kinésiologie ou en enseignement en éducation physique et à la santé, le programme de *maîtrise en sciences de l'activité physique* est un parcours de formation comportant 45 crédits proposé en cheminement de type recherche (R) et en cheminement de type cours (C) et structuré dans 3 concentrations :

- Intervention éducative en activité physique et santé (IEAPS);
- Kinésiologie, santé et vieillissement (KSV);
- Neuromécanique et ergonomie (NERG).

*Ce programme comporte trois objectifs généraux soit de permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :*

1. De développer ses aptitudes d'analyse, de synthèse et de jugement critique;
2. D'approfondir ou d'élargir ses connaissances afin de mieux comprendre l'être humain en mouvement, le mouvement qu'il produit, son apprentissage et les modes d'intervention qui le favorisent;
3. D'augmenter ses connaissances relatives à différentes méthodes et techniques de recherche et d'apprendre à les utiliser.

*Deux objectifs spécifiques sont visés par le cheminement de type recherche :*

1. Développer ses connaissances et aptitudes de recherche dans un des domaines des sciences de l'activité physique;
2. Acquérir la maîtrise de techniques de recherche spécifiques du domaine choisi.

*Trois objectifs spécifiques sont visés par le cheminement de type cours :*

1. Acquérir des méthodologies rigoureuses appropriées aux situations de pratique professionnelle et aux clientèles étudiées;
2. Intégrer ses connaissances et ses méthodologies à l'étude de problématiques professionnelles;
3. Améliorer ses aptitudes à la pratique professionnelle auprès de diverses clientèles en situation d'activité physique.

Parmi les caractéristiques distinctives du programme par rapport à d'autres analogues, une production de fin d'études est prévue tant dans le cheminement de type recherche (mémoire) que dans le cheminement de type cours (essai). Cette production comprend également une présentation publique obligatoire (type recherche) ou facultative (type cours).

Un plan de formation est conjointement élaboré par la personne étudiante et sa direction de recherche. Il précise les éléments nécessaires à la réalisation du parcours de formation, par exemple, les exigences du programme, les tâches, les responsabilités et les attentes respectives. Il comprend également l'élaboration d'une grille de conception du parcours de formation dans laquelle sont positionnées les activités pédagogiques identifiées selon la concentration et le cheminement choisis. Cette grille les prévoit également en fonction de l'offre trimestrielle parfois épisodique des activités pédagogiques du programme, ce qui complique parfois l'établissement de la séquence idéale du positionnement des activités pédagogiques dans certains parcours étudiants. Par exemple, la

seule activité pédagogique du tronc commun à chacune des trois concentrations du programme n'est offerte qu'au trimestre d'automne alors que l'amorce d'études peut aussi démarrer à partir du trimestre d'hiver.

## Membres du comité d'évaluation de programme

Dans l'ensemble, l'évaluation périodique du programme de maîtrise en sciences de l'activité physique respecte la démarche normalement attendue selon le processus d'évaluation périodique.

La composition du comité d'évaluation de programmes (CEP) est conforme à la *Politique d'évaluation périodique des programmes*. Les personnes suivantes constituaient le comité :

Noms	Titre et rôle dans le CEP
Pierre-Michel Bernier	Professeur agrégé, directeur du programme et président du CEP depuis le printemps 2020
David Bezeau	Chargé de cours dans le programme de maîtrise et maintenant professeur adjoint depuis l'été 2020
Pierre Boulay	Professeur agrégé
Cesar Augusto Canaveral	Étudiant représentant la concentration NERG maintenant diplômé
Marie-Josée Dussureault	Étudiante représentant la concentration IEAPS
Éric Goulet	Professeur agrégé et directeur du programme de doctorat
Karina Goulet	Étudiante représentant la concentration KSV maintenant diplômée
Jean Hamel	Adjoint au décanat, au vice-décanat et aux responsables de programmes
Christelle Lison	Professeure agrégée, Faculté d'éducation et membre externe
Martin Roy	Professeur titulaire, directeur du programme et président du CEP depuis le début des travaux jusqu'au printemps 2020

## Contexte

Implanté en 1977, le programme s'inscrivait en kinanthropologie dans trois champs disciplinaires :

1. La physiologie de l'exercice;
2. La biomécanique du mouvement humain;
3. La psychologie de l'activité physique.

Tel que rapporté lors de la précédente évaluation périodique (2004-2007), ces champs disciplinaires étaient proposés en recherche avec une approche multidisciplinaire. Également, un cheminement plus proche de la pratique professionnelle comportait deux champs soit le conditionnement physique et l'entraînement.

Pendant les 27 premières années de son existence, ce programme aura connu trois épisodes de révisions majeures de même que quelques ajustements catégorisés mineurs. Au terme de chaque exercice, les modifications ci-contre ont été implantées (propos rapportés lors de l'évaluation 2004-2007) :

- Septembre 1980 (trois années après le début du programme) : Version plus flexible offerte avec une possibilité pour la personne étudiante de choisir parmi les a) sciences de l'exercice, b) sciences du mouvement, c) sciences humaines de l'activité physique.
- Septembre 1986 (révision amorcée cinq années après la fin de la 1re révision) : Approche plus intégrée et systémique de l'ensemble des activités pédagogiques du programme avec une vision teintée d'interdisciplinarité tout en conservant un caractère multidisciplinaire (propos rapportés).
- Janvier 1997 (début des travaux en 1995) : Approche disciplinaire orientée en recherche favorisant le passage au 3e cycle et proposée également en guise de perfectionnement professionnel.

Depuis l'entrée en vigueur de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) en 2001, le programme a amorcé sa première démarche formelle d'évaluation périodique en 2004. De ce plus récent processus d'évaluation périodique, voici les principales recommandations :

- Augmenter la visibilité à accorder au programme afin d'accroître le recrutement étudiant;
- Définir clairement les profils de sortie;
- Réviser la gestion administrative et académique de manière à bien situer le rôle de chaque protagoniste facultaire parmi les ressources humaines affectées au programme;
- Ajouter deux ressources professorales dans le créneau Prévention des troubles musculosquelettiques (maintenant titré Neuromécanique et ergonomie);
- Développer et entretenir une identité et une personnalité propres à ce programme.

En 2010, à l'invitation du Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes (SEPP), la FEPS a accepté de participer à un projet pilote dans une perspective de développement d'une pratique de gestion d'évaluation continue. Trois objectifs ont été atteints. Parmi ceux-ci figurait celui d'analyser la rentabilité de l'implantation d'un processus d'évaluation continue dans les pratiques de gestion du programme au regard des gains possibles d'efficacité et d'efficience anticipés par rapport au processus d'évaluation périodique présentement en cours.

La fréquence et la pertinence des modifications apportées, depuis la mise en oeuvre des dernières recommandations, témoignent bien de l'instauration de cette pratique de gestion en évaluation continue comme en fait foi ce qui suit.

Les principales forces et les points faibles ou d'amélioration relevés au sujet de la pertinence et de la qualité du programme de maîtrise en sciences de l'activité physique, tels que rapportés dans le rapport d'autoévaluation, sont les suivants :

		Points forts	Points d'amélioration
Pertinence	Scientifique	Trois concentrations pertinentes et toujours d'actualité.  Lien entre les contenus des activités pédagogiques et l'évolution des connaissances dans les trois concentrations (cheminement de type recherche).  Caractère distinctif des objectifs et des caractéristiques par rapport aux programmes analogues.	Contenus des activités pédagogiques de chaque concentration à actualiser par rapport à l'évolution récente des connaissances pertinentes et à intégrer possiblement à l'intérieur d'un parcours plus professionnalisant comparativement au parcours actuel en cheminement de type cours.  Occasions d'intégration des retombées et de découvertes émanant de la recherche du fait de certains contenus et de l'offre actuelle des activités pédagogiques (cheminement de type cours).
	Sociale	Très forte adéquation entre la concentration choisie et l'emploi occupé : totalement (45 %) ou partiellement (50 %) jugée par les personnes diplômées <sup>1</sup> .  Formation reçue très utile (45 %) ou utile (45 %) pour pouvoir répondre aux besoins de l'emploi présentement occupé (personnes diplômées).	Parcours de formation plus professionnalisant (cheminement de type cours) jugé très pertinent (50 %) et pertinent (42 %) par les personnes diplômées (formation se situant entre 2003 et 2014).

<sup>1</sup> Avec un taux de participation de 25,4 % des personnes diplômées sollicitées soit 29/114, il faut néanmoins faire preuve de prudence dans l'interprétation des différents pourcentages de satisfaction exprimée.

		Points forts	Points d'amélioration
	Interuniversitaire	<p>Un des deux seuls cheminements de type cours offerts au Québec à la maîtrise à l'extérieur de la région de Montréal avec celui de l'Université Laval (psychopédagogie).</p> <p>Soutien financier obtenu par les membres du corps professoral auprès de tous les grands organismes subventionnaires provinciaux et fédéraux dans un contexte de forte concurrence ce qui facilite le recrutement étudiant notamment en cheminement de type recherche.</p>	<p>Adéquation plus grande entre le contenu officiel de l'offre proposée dans la concentration KSV et la nature de certaines activités d'enseignement et aussi de recherche présentement développées, particulièrement et pertinemment au cours des dernières années par exemple : performance sportive, gestion des maladies chroniques et kinésiologie clinique.</p> <p>Actualisation de l'offre des activités pédagogiques dans chaque concentration en fonction de ce que les informations de pertinence (scientifique, sociale et interuniversitaire) apportent pour encore mieux se démarquer stratégiquement dans le paysage québécois.</p>
	Institutionnelle	<p>Sept partenariats développés en recherche en lien avec les trois concentrations.</p> <p>Contributions professorales bidirectionnelles avec les autres facultés/jurys de production de fin d'études.</p> <p>Vitrine pédagogique et professionnelle en kinésiologie avec une clinique ouverte à la communauté.</p> <p>Adéquation avec les orientations stratégiques facultaires et en forte proportion avec celles de l'UdeS.</p>	<p>En filigrane du programme, lorsque ce sera raisonnablement possible, sentir une préoccupation partagée de s'inscrire davantage en lien avec la troisième et la quatrième orientation stratégique du plan institutionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développer la fierté et l'engagement de toute la communauté universitaire ;</li> <li>➤ Positionner l'UdeS comme contributrice essentielle à notre société.</li> </ul>
Attrait et rayonnement		<p>Croissance annuelle des demandes d'admission à peu près constante depuis 10 ans entre 2008 et 2018.</p> <p>Réputation des membres du corps professoral en recherche et en direction de recherche évoquée comme premier motif pour choisir le programme (personnes étudiantes et diplômées).</p> <p>Importance (87 %) des bourses de progression de la FASAP (personnes étudiantes).</p>	<p>Croissance des demandes d'admission ne se traduisant pas proportionnellement en inscriptions au programme, particulièrement en provenance de l'international, justifiant un questionnement au moins facultaire, voire institutionnel, avec un regard objectif et analytique coûts/bénéfices.</p>

		Points forts	Points d'amélioration
diagnostic de la qualité du programme	Contenu du programme	<p>Haut niveau de satisfaction étudiante et des personnes diplômées par rapport au niveau de compétence développé en regard des objectifs généraux.</p> <p>Haut niveau d'accord de l'équipe enseignante pour l'atteinte des objectifs généraux et spécifiques pour le cheminement de type recherche.</p> <p>Haut niveau de satisfaction étudiante et très haut niveau de satisfaction des personnes diplômées à l'égard de la structure et du contenu du programme selon chaque catégorie d'activités pédagogiques (obligatoires, à option, au choix).</p> <p>Haut niveau de satisfaction étudiante et des personnes diplômées à l'égard des méthodes pédagogiques utilisées.</p> <p>Haut niveau de satisfaction étudiante et des personnes diplômées quant aux modalités d'évaluation des apprentissages.</p> <p>Très haut niveau de satisfaction générale tant étudiante qu'en provenance des personnes diplômées par rapport à la formation reçue.</p> <p>À l'égard de l'enseignement reçu, très haut niveau de satisfaction générale (personnes étudiantes et diplômées) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Expertise enseignante ;</li> <li>➤ Compétences pédagogiques ;</li> <li>➤ Disponibilité ;</li> <li>➤ Relations enseignants-étudiants ;</li> <li>➤ Relation avec la DP.</li> </ul> <p>À l'égard de l'encadrement reçu, très haut niveau de satisfaction générale (personnes étudiantes et diplômées) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Expertise de l'équipe de direction de recherche (EDR) ;</li> <li>➤ Compétences pédagogiques ;</li> <li>➤ Qualité de l'encadrement ;</li> <li>➤ Relations direction-étudiants ;</li> <li>➤ Disponibilité de l'EDR.</li> </ul>	<p>Arrimage souhaité des objectifs généraux et spécifiques pour chaque cheminement, particulièrement en type cours, tenant compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ De l'évolution récente des connaissances du domaine des sciences de l'activité physique ;</li> <li>➤ Des contenus de certains parcours de formation étudiants nouvellement réalisés parfois à la carte ;</li> <li>➤ De contenus des activités pédagogiques modifiés au cours des dernières années.</li> </ul> <p>Mention plus explicite et mieux diffusée de la condition d'admission de se trouver, préalablement au dépôt de la demande d'admission, une direction de recherche pour pouvoir amorcer un cheminement de type recherche.</p> <p>Contenus de certaines activités pédagogiques obligatoires (cheminement de type cours) à bonifier pour se démarquer davantage des contenus analogues des activités pédagogiques de même nature offertes au 1<sup>er</sup> cycle.</p> <p>Niveau de satisfaction mitigé des personnes diplômées quant à l'application de connaissances dans des situations réelles de pratique dans le parcours de formation.</p> <p>Occasions d'échanges parmi les membres de l'équipe enseignante concernant la formation ou les apprentissages favorisant la mise en œuvre d'une approche programme dans la mesure où certaines conditions préalables de succès sont réunies.</p> <p>Sollicitation accrue souhaitée de personnes en provenance des milieux de pratique professionnelle pour enrichir les dynamiques pédagogiques dans certaines équipes d'encadrement (cheminement de type cours) dont l'objet d'études le requiert ou encore pour joindre l'équipe enseignante dans un parcours de formation plus professionnalisant.</p> <p>Actualisation des possibilités de productions étudiantes présentement en type cours en regard de ce qui se fait ailleurs à l'UdeS et aussi dans les programmes analogues offerts ailleurs au Québec.</p>

		Points forts	Points d'amélioration
	Ressources humaines et	<p>Très bonne appréciation étudiante des activités pédagogiques.</p> <p>Personnes étudiantes, diplômées et de l'équipe enseignante satisfaites de la qualité et de la suffisance des ressources humaines liées à l'enseignement et à son soutien.</p> <p>Personnes étudiantes, diplômées et de l'équipe enseignante satisfaites de la qualité et de la suffisance des ressources matérielles.</p>	<p>Problématique des ressources matérielles préoccupante pour le CEP notamment à l'égard des aires communes de travail dont disposent les personnes étudiantes et aussi de l'opportunité numérique non pleinement saisie pour une utilisation optimale de plateformes d'apprentissages par le personnel enseignant.</p> <p>Faible demande de formation du personnel enseignant, observée sur la base des réponses obtenues, sur les outils offerts à l'UdeS à utiliser dans leurs enseignements.</p>
	Gestion	<p>Grande satisfaction du climat de travail manifesté par les membres de l'équipe enseignante.</p> <p>Participation de la FASAP à plusieurs événements stratégiquement pertinents pour fins de recrutement étudiant.</p> <p>Prise en charge rapide et appropriée de chaque personne étudiante avec besoins pédagogiques particuliers.</p>	<p>Manque d'implication de membres de l'équipe enseignante dans les activités d'accueil, d'intégration et de recrutement.</p> <p>Manque de connaissances de l'équipe enseignante des processus administratifs du parcours de formation.</p> <p>Personnes étudiantes parfois peu préparées à la réalité des études de 2<sup>e</sup> cycle en termes de connaissances des prédispositions préalables et des méthodes de travail.</p>
Portrait de la réussite	<p>Taux annuel moyen de diplomation perfectible actuellement de 49,5 %. Il appert qu'une analyse comparative des pourcentages de diplomation serait difficile avec les programmes de maîtrise des autres facultés.</p> <p>Moyenne de la durée des études menant à la diplomation de 8,2 ± 1,9 trimestres respectant la <a href="#">durée maximale permise dans le Règlement des études</a>: (9 trimestres/3 ans – temps complet, 18 trimestres/6 ans – temps partiel et 15 trimestres/5 ans – alternance temps complet/temps partiel).</p> <p>Près de la moitié (46 %) des départs de la FASAP (abandons, exclusions et transferts) avant d'avoir obtenu les 15 premiers crédits du programme et 29 % entre le cumul de 16 et de 30 crédits. Les trois motifs de départs ou de transferts étudiants connus, les plus fréquemment évoqués par l'équipe enseignante sont :</p> <p>a) difficulté à concilier études, vie personnelle, engagements sociaux, famille et travail, b) mauvaise évaluation des exigences d'une recherche (planification, gestion du projet, motivation, autonomie, etc.), c) capacités à poursuivre des études supérieures.</p>		

### La visite des experts (mai 2021)

Les personnes expertes externes ont procédé à la visite les 12 et 13 mai 2021 selon une formule à distance en raison de la pandémie de Covid-19. Les personnes suivantes ont agi à titre d'expertes externes :

- Pr<sup>e</sup> Diane Ste-Marie, professeure à l'École des sciences de l'activité physique à l'Université d'Ottawa;
- Pr<sup>e</sup> Patricia Blackburn, professeure au Département des sciences de la santé à l'Université du Québec à Chicoutimi et directrice du Module d'enseignement en kinésiologie.

Au cours des deux journées de visites, mesdames Ste-Marie et Blackburn ont eu la chance de s'entretenir avec la direction facultaire, le CEP, des personnes étudiantes et enseignantes ainsi que les responsables du programme.

Les deux personnes expertes externes ont réalisé un travail remarquable, les rapports étant excellents et exhaustifs. Les recommandations apportées par ces personnes expertes externes sont pertinentes et ont permis aux membres du CCE de peaufiner leur compréhension du programme en évaluation.

## Le rapport final d'évaluation

À la lumière des diagnostics de pertinence et de qualité effectués dans le rapport d'autoévaluation et en tenant compte des avis d'expertise externe, le CEP formule les recommandations suivantes :

### **Thème 1 : Contenu du programme**

- **R. 1 :** Préciser les profils de sortie du cheminement de type cours en fonction de ce que les informations de pertinence ont révélé (scientifique, sociale et interuniversitaire).
- **R. 2 :** Intégrer plus de formation pratique en cheminement de type cours.
- **R. 3 :** Actualiser l'offre des activités pédagogiques et les contenus de cours dans chacun des deux cheminements.

### **Thème 2 : Profils des candidatures étudiantes et admissions**

- **R. 4 :** Réexaminer les conditions particulières d'admission.
- **R. 5 :** Améliorer la diffusion de l'information concernant certains enjeux (conditions d'admission actuelles, coûts réels des études à la maîtrise, impossibilité de s'inscrire à des activités pédagogiques non tutorales lors d'un trimestre d'été).

### **Thème 3 : Ressources humaines et matérielles**

- **R. 6 :** Accroître les ressources humaines et matérielles requises pour assurer l'excellence du programme.
- **R. 7 :** Mettre en place des moments d'échanges/membres du personnel enseignant.

### **Thème 4 : Persévérance aux études et amélioration continue du programme**

- **R. 8 :** Mettre en place un mécanisme de monitoring étudiant de prévention des abandons.

## Les décisions institutionnelles

Le rapport final, le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation ont été adoptés par le conseil de la Faculté des sciences de l'activité physique lors de sa séance du 17 septembre 2021.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil des études (CCE), chargé des dossiers d'évaluation périodique, en octobre 2021. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ces programmes respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université.

Le rapport synthèse de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en sciences de l'activité physique ainsi que le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations ont été soumis, dans un premier temps au conseil de la recherche pour avis et dans un second temps au conseil des études (CE) qui a adopté l'évaluation périodique et ses conclusions lors de sa séance du 26 janvier 2022.

Lors de sa réunion du 9 février 2022, à la recommandation du conseil des études, le conseil universitaire (CU) a approuvé le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en sciences de l'activité physique.

Le Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes